

La touken, signe emblématique de l'identité trégorroise,

par Marie-Noëlle FUSTEC-CROQ, CGF n° 6395

On connaît le rôle que joue le costume en matière d'identification, notamment le vêtement rural d'hier qui était le signe matériel fort d'une identité locale quotidienne. "Porter le costume, c'est important, c'est montrer aux gens qu'on existait ainsi. Et il ne faut pas l'oublier, l'habit, c'est une part importante de notre culture.¹"

Comme l'écrit Anne Guillou : "L'enveloppe vestimentaire a constitué de tout temps, une sorte de carte d'identité de l'individu. L'habit le situe géographiquement, socialement et historiquement. Il permet également de classer l'individu à l'intérieur de son groupe social et changer de vêtement, c'est souvent changer de statut²."

La coiffe constituait donc, à elle seule, la marque emblématique de cette identité et c'est elle que les femmes quitteront le plus difficilement après la Seconde Guerre mondiale, quand la mode et la modernité les poussèrent à adopter un costume citadin. La réflexion de Môme Guilcher, en parlant des femmes de Plougastel, pourrait à n'en point douter s'appliquer à l'ensemble des Bretonnes : "C'est à leur coiffure que les femmes ont eu le plus de mal à renoncer, préférant souvent garder la coiffe avec des vêtements de ville, plutôt que de se montrer en cheveux [...] C'est, en effet, la coiffure qui représente le plus la dignité de la personne liée au fait que cette personne appartient à un groupe. "Du jour où mes enfants m'ont fait abandonner la coiffe, disait l'une de nos informatrices, j'ai eu l'impression d'être n'importe qui."³

De 1830 à 1960, la "toukenn", symbole du Trégor

Aurions-nous vécu un siècle plus tôt, pour marquer notre appartenance à un "pays" – le Trégor – nous aurions porté la *toukenn*, coiffe paysanne en fil très ordinaire, sans broderie, identique à celle que portait ma grand-mère, Pauline Caroline Le Jeune⁴, née le 12 mai 1880, à Guerlesquin.

C'est aujourd'hui cette coiffe que nous souhaitons – à travers ces quelques lignes – valoriser et élever au rang de patrimoine car elle fait partie de notre héritage bien qu'elle semble avoir disparu de la mémoire collective, qu'elle soit souvent absente des musées, rarement évoquée dans les livres, et peu représentée par les cercles celtiques lors des grandes



manifestations du type "Fêtes de Cornouaille"...

Comme l'écrit R.-Y. Creston, il aurait fallu "qu'il restât suffisamment de spécimens à analyser"... Parce qu'ils ne servaient plus à rien ni à personne, les costumes et coiffes ont souvent été saccagés, brûlés ou transformés en *pillhou* alors qu'ils auraient dû être conservés dans un musée et transmis comme témoignage aux générations futures...

Dans le cas qui nous occupe, il nous reste une première coiffe conservée dans l'état – ou presque – où elle fut portée pour la dernière fois en février 1960, une seconde non repassée ainsi qu'un petit tablier noir de cérémonie.



La "toukenn", une présence forte dans une mémoire de petite fille...

Mamm-goz ne portait pas sa coiffe tous les jours... Il y avait les jours "sans" et les jours "avec" – le dimanche, le lundi (jour de foire), les jours de pardon et autres fêtes. Les autres jours, c'était en fonction du travail ou d'événements ponctuels (enterrements, noces, etc.) mais, en tant que commerçante, son statut l'y obligeait souvent. En mettant sa coiffe, de femme au foyer, de fermière, de rurale, elle devenait "commerçante à la ville"...



Pauline Caroline Le Jeune (1880-1960)

Été comme hiver, mamm-goz s'habillait toujours de la même façon : une camisole fine blanche en coton, une large culotte fendue devant et derrière, des bas noirs retenus sur la cuisse par un large élastique noir ou blanc, de grandes poches

¹ Anne GUILLOU, " Mise en scène des corps costumes : pratiques culturelles et enjeu social", *Du Folklore à l'ethnologie en Bretagne, 1er Colloque d'ethnologie bretonne*, Riec-Sur-Belton, 27-29 octobre 1988, Brasparts, Beltan/ICB/UBO/CRBC, 1989, p.169

² Ibid.

³ Môme GUILCHER, "Le Costume de Plougastel, II. De 1890 à 1940", *ArMen*, n°37, p.34.

⁴ Caroline Le Jeune épouse Jean-Marie Croc, charcutier à Guerlesquin, le 20 octobre 1907. De ce mariage naîtront deux enfants : Jean (1908-1910) et Lucienne (1911-2005) x Yves-Marie Fustec (1908-1988), parents de trois enfants nés également à Guerlesquin, dont Marie-Noëlle, auteur du présent article.

noires qu'elle nouait au-dessus de son jupon, une jupe noire très ample qui descendait à mi-mollet, un chemisier noir légèrement échancré et froncé aux manches, un long tablier noir à empiècement qu'elle épinglait sur son corsage et fermait par deux lacets à la taille, enfin, sa coiffe, sa *toukenn* qu'elle portera jusqu'à son dernier jour, le 2 février 1960...

Avant de mettre sa coiffe, Mamm-goz tirait ses cheveux en arrière puis les enroulait sur un peigne en forme de cercle ; le petit chignon, ainsi formé, était maintenu par des épingles à cheveux. Elle disposait alors tout autour de sa tête et de son chignon, un ruban noir destiné à recevoir les épingles piquées dans la coiffe pour la maintenir en place toute la journée. Elle positionnait ensuite précautionneusement la coiffe sur le haut de sa tête et piquait ensemble les deux épaisseurs de tulle et de ruban, opération qu'elle répétait jusqu'à ce que le tulle de la coiffe soit bien fixé des deux côtés sur le ruban noir. Puis, pour donner à sa coiffe une forme définitive et l'ajuster, elle tirait sur deux lacets très fins qu'elle attachait et dont elle cachait les extrémités à l'intérieur de la coiffe juste en dessous du chignon. Elle attrapait enfin les deux ailes, les ajustait à sa façon en les ramenant juste un peu vers l'avant.



Fer à repasser les coiffes
Collection particulière

Mamm-goz ne lavait jamais ses coiffes ; elle les confiait à une repasseuse, qui se chargeait de les laver avant de les amidonner. Toutes ses coiffes étaient marquées de ses initiales, ce qui permettait à la repasseuse de les reconnaître parmi des centaines d'autres. Une fois amidonnées – pour éviter de les froisser – les coiffes étaient enroulées les unes sur les autres.

En 2005, il restait encore, dans une armoire du grenier, un rouleau intact de coiffes que certains héritiers ont malheureusement préféré brûler avec sa cape de deuil, son châle et sa pèlerine...

Identités historique et géographique

"Se dire Breton, c'est se rapporter à un territoire issu de l'Histoire et non à une culture commune, laquelle d'ailleurs n'existe pas⁵."

Les frontières vestimentaires correspondent aux limites des anciens évêchés et "ces entités territoriales", écrit Francis Favereau, "pourtant si archaïques restent, en Basse-Bretagne au moins, très enracinées dans la réalité d'aujourd'hui, par-delà l'effacement de ces structures ecclésiastiques et parfois seigneuriales englouties il y a plus de deux siècles et après, paradoxalement, plus de deux cents ans d'ardente départementalisation, ainsi que d'enseignement jacobin.⁶"



Trégor, et Goëlo : limites géographiques du port de la toukenn (hachures)

Si la Cornouaille dénombre treize types de costumes, le Léon n'en offre que neuf, dont celui de Morlaix dont la mode est "actuellement réduite à une coiffe, la queue-de-langouste⁷. Quant au Trégor, il est seul en Basse-Bretagne, ajoute R.-Y. Creston, "à offrir une unité ethnographique aussi complète" Selon lui, "153 communes portent la mode du Trégor.⁸"

Ainsi, le port de la *toukenn* s'étend sur le territoire bretonnant de l'ancien évêché de Tréguier, le Trégor, qui borde une partie de la côte nord de la Bretagne, ainsi que sur une partie du Goëlo. Les limites naturelles du Trégor sont aussi les frontières historiques et religieuses, du Dossen à l'Ouest qui le sépare du Léon au Trieux à l'Est, aux monts d'Arrée au Sud. Sa capitale religieuse, Tréguier, sa capitale économique, Guingamp, dont l'influence a fait déborder le domaine trégorrois sur la Cornouaille.

Dans le Trégor, le costume de travail a toujours prédominé, semble-t-il, et, en tant que costume quotidien, "il n'a pas eu l'honneur d'être étudié de près", écrit R.-Y. Creston, car "plus que les costumes de fête, les vêtements de chaque jour, les vêtements de travail sont marqués plus profondément du sceau d'une ethnie. Leurs formes, leurs coupes n'étaient pas influencées aussi fortement par une "mode" extérieure comme l'ont très souvent été les costumes de fête. C'était avant tout des costumes fonctionnels, appartenant bien au milieu dans lequel ils avaient été conçus, répondant à des buts et à des conditions climatiques précises et impérieuses, tout comme l'architecture des maisons populaires d'un pays est conçue en fonction de ces mêmes conditions.⁹"

Marie-Armelle Barbier partage le même regret quand elle écrit : Les vêtements passés chaque jour pour aller aux champs ou faire les travaux domestiques ont souvent été regardés assez rapidement. Et pourtant, ces habits du quotidien, ces vêtements de la vie ordinaire, ces "protections" du corps sont riches d'informations. Ils transmettent eux aussi des messages signifiants pour la société rurale bretonne.

⁵ Rozenn LAYEC, "Vêtement traditionnel et identité territoriale : l'exemple breton. L'influence des recherches sur l'ancien costume traditionnel dans la production d'une identité locale" in Lucie K. Morisset, Patrick Dieudonné, Jean-François Simon, *Réinventer pays et paysages*, Brest, UBO-CRBC, 2003, p.156.

⁶ Francis FAVEREAU, *Bretagne contemporaine, Culture, Langue, Identité*, Morlaix, Skol Vreizh, 2005, p.13.

⁷ R.-Y. CRESTON, *Le Costume breton*, Paris/Spézet, Champion/Coop Breizh, nouvelle édition, 1993, p.185

⁸ Ibid., p.205.

⁹ Ibid., p.286.

La "toukenn" aux XVIII^e et XIX^e siècles

Avant de se différencier, de varier d'une région à une autre et de devenir des "uniformes de groupes" selon René-Yves Creston, les costumes bretons ressemblaient aux costumes français et la coiffure était composée d'un "bonnet à trois côtés recouvert par une coiffe qui dissimulait entièrement la chevelure selon les lois de la décence alors en usage". À leur début donc, les coiffes ne constituent pas le signe distinctif d'une paroisse ni d'un petit groupe de paroisses. Elles possèdent encore toutes et bien visibles, les éléments qui composent cette coiffure ; le fond et les "ailes".

"[...] les coiffes de Bretagne se sont affinées au cours du temps. Tant dans leurs matériaux que dans leurs formes, les évolutions se sont produites par petites touches successives. La plupart des coiffes auront une nette tendance à diminuer de volume [...] Entre 1880 et 1930, en cinquante ans, les femmes vont aboutir à une mise en valeur de leurs imposantes chevelures ordonnées sous des bonnets de dentelle. La présence de la coiffe en deviendra parfois symbolique, tant certaines dimensions seront réduites.¹⁰"

Tout comme il existe aujourd'hui peu d'objets-témoins, on dispose de peu de traces écrites anciennes (papiers administratifs et inventaires après décès) pour connaître les origines de la toukenn.

Pour Guerlesquin, au XVIII^e siècle, nous avons trouvé quelques renseignements dans deux inventaires. Le premier concerne une femme pauvre (1772) et porte sur quatorze coiffes dont neuf en "mauvaise toile de Léon".

Hardes de ladite défunte Jeanne Corre (30 juin, 1er, 2, 3, 4 et 6 juillet 1772¹¹)

1 tablier noir	3 L
2 justins ¹² à femmes estimés avec un tablier noir	3 L
9 mauvaises coiffes de toile de Léon, estimées	45 sols
5 coiffes de toile faitise	30 sols

Le second inventaire, dressé après le décès d'une femme riche, épouse d'un riche commerçant de la ville, nous indique qu'elle avait non seulement des coiffes mais également des cornettes (coiffes de cérémonie), dont le prix est nettement supérieur à celui des pauvres coiffes de Jeanne Corre.

Inventaire/vente des meubles de Jeanne AFFICHARD 31 août / 1er 7bre 1784

1 juste corps de drap de Vire brun à Anne Le Fustec, de cette ville	7 L 1s
1 cotillon & 1 tablier noir à Guillemette La Roche de cette ville	5 L
1 juste corps noir à Perrine Le Bourzec, de cette ville	3 L
Autre juste corps à Marie Le Duf de cette ville	3 L 10s
1 tablier brun minime à Marie Le Goff de cette ville	1 L 15s
Autre tablier brun à Marie Le Duf	2 L
1 jobelline de laine à Jeanne Le Jeune	1 L 11s
1 jobelline noire à René Riou	4s

20 coiffes et 4 cornettes à Marie Le Roch de cette ville 7 L 3s
3 mouchoirs à Guillemette Turluer de cette ville 2 L 10s

Dans ce dernier inventaire, on peut également voir que les habitantes de Guerlesquin portaient comme les Cornouaillaises des Monts d'Arrée, des vêtements de couleur brune ou jaune.

Cambry le remarque, dix années plus tard, dans le district de Carhaix : "Les tisserands ne fabriquent que des grosses toiles qui ne sortent pas du pays [...] Les habitants des Montagnes d'Arrée sèment du chanvre qu'ils emploient sans l'exporter. Ils sont vêtus de toile ou de berlinge, espèce d'étoffe faite avec du fil de chanvre et de la laine : ils en font des gilets, des habits, des culottes, des bas, et portent tous le même vêtement, de la même couleur, brun-jaunâtre. Les femmes se servent de la même étoffe ; elles n'ont de remarquable dans leur habillement, qu'une espèce de queue, plissée d'un empan de largeur, qui tombe aussi bas que leurs jupes.¹⁴"

Pourtant, deux siècles plus tard, Patrick Le Guirriec note que "La commune de Guerlesquin est, d'un point de vue culturel, parfaitement intégrée dans le Trégor bien qu'étant très proche de la Cornouaille et du Léon. Ses habitants regardent avec une profonde condescendance les voisins cornouaillais.¹⁵"

Cambry – ethnographe avant l'heure – avait aussi noté que si "le costume des hommes varie dans tous les cantons du Finistère et de la Bretagne, celui des femmes variait dans chaque commune.¹⁶"

Au XIX^e siècle, les récits des écrivains-voyageurs, les carnets de croquis de Lalaisse et autres dessinateurs nous apportent plus de détails sur le costume trégorrois. Tous ces témoins partagent l'avis d'Émile Souvestre quand il écrit, en 1836 : "Le cachet d'une nature transitoire et demi-francisée est si profondément empreint dans une partie du Tréguier, que le langage même de ses habitants en porte la trace. C'est un breton d'abord pur, puis qui va toujours s'altérant jusqu'à Saint-Brieuc, où il se fond en un patois qui rappelle singulièrement le français de Montaigne. Le costume aussi y est moins varié, moins original, que dans le Léonais et la Cornouaille.¹⁷"

Mais, trois ans plus tard, Fortuné de Boisgobey note l'apparition d'une coiffure étrange dans le Trégor :

"[...] Sur la route, j'ai occasion d'observer à la fois le pays de Tréguier et les paysans trégorrois. [...] J'ai examiné aussi avec stupéfaction un nouveau genre d'ornement féminin : toutes les paysannes, jeunes ou vieilles, portent par dessus leur bonnet breton ou le plus souvent à la main comme jadis le ridicule, un de ces infâmes chapeaux de grosse paille sale ; fait en forme de capote étroite et telles qu'en portent seules les Anglaises surannées, les chiffonniers, les revendeuses à la toilette, les ouvreuses de loge et les mères de figurante (il est bon de dire que la même personne peut cumuler toutes ces qualités). Les premiers que j'ai rencontrés, je les ai pris d'abord pour la défroque de quelque dame du pays ; mais bientôt j'ai vu que le goût était général et franchement cela ne

¹⁰ Jean-Pierre GONIDEC, op.cit., p.38.

¹¹ Arch. Mun. Guerlesquin, Cahier Yves Le Brigant n°20, p.7.

¹² Justin : corsage ajusté

¹³ Arch.Dép. Finistère, 17 B, art.126.

¹⁴ CAMBRY, Voyage dans le Finistère, Paris, Éd. Du Layeur, 2000.

¹⁵ Patrick LE GUIRRIEC, Guerlesquin, Bases des pouvoirs communaux, Brasparts, Beltan, 1989, p.18.

¹⁶ Cambry, op.cit., p.108.

¹⁷ Emile SOUVESTRE, Les Derniers Bretons, t.1, Paris, Michel Lévy Frères éditeurs, 1866, p.90.



Croquis de François-Hippolyte Lalaisse (1843)

A gauche : coiffe du Trégor.

Au centre : petite coiffe à bonnet rond, garni de deux longues barbes qui pendent sur les épaules.

A droite : paysanne de Tréguier en costume de fête avec une cornette
(Rennes, Ouest-France, 1985).

fait pas honneur à celles qui habitent les plaines de Paimpol et de Lézardrieux.¹⁸”

En 1843, pour François-Hippolyte Lalaisse, "la coiffe, pièce majeure du costume féminin, est évidemment privilégiée, trois, quatre dessins de coiffes pour un seul des autres pièces; son agencement est montré avec clarté.¹⁹” Il note les principales différenciations de la coiffe du Trégor et remarque également le chapeau de paille de la région de Paimpol, très original par sa forme. Porté sur une coiffe nouée sous le menton et garni de rubans de velours, il rappelle, écrit-il, les capotes du Premier Empire.

Bien que sa mission ait été de relever les costumes de fêtes, noces principalement, il prend cependant le temps de croquer la coiffe portée dans les environs de Lannion (le reste du costume étant comme à Paimpol et Tréguier, ajoute-t-il), "petite coiffe à bonnet rond garni de deux longues barbes qui pendent sur les épaules". Il remarque également des variations infimes du costume à quelques kilomètres d'intervalle et nous laisse ces quelques notes : " – À Morlaix, les coiffures sont à peu de choses les mêmes... – Paimpol, Tréguier, Lannion portent de même ou bien peu de différence, – À Tréguier, le pays le plus beau de toute la Bretagne, le paysan très poli, bon cultivateur, cette partie ressemble beaucoup à la Lorraine.²⁰”

En 1846, le poète régionaliste Prosper Proux écrit avec beaucoup de mépris ces quelques mots sur les habitants de Guerlesquin, ville où il s'est établi : "La

région où je végète... est une lisière entre le Trégorrois et la Cornouaille, peuplée de marchands sans type et sans caractère national. Le costume n'y est plus qu'une friperie cosmopolite, la langue un français bretonnisé et les moeurs, si moeurs il y a, un mélange de civilisation et de grossièreté. Ce ne sont plus les fils de l'Armorique, ce sont des métis.²¹”

Enfin, un peintre d'origine bourguignonne, Émile Bouillé, qui se fixe à Guingamp en 1890, nous offre dans ses tableaux une image de la *toukenn* à la fin du XIX^e siècle.

Lorsqu'il explore la côte entre Saint-Michel-en-Grève et Binic, il peint des scènes de repas dans des maisons de pêcheurs ou de potiers, comme cet "Intérieur d'un pêcheur du Trégor" peint entre 1890 et 1894, d'où ressort une impression de naturel comme s'il s'était glissé sans bruit dans la maison.



Étienne Bouillé "Intérieur d'un pêcheur du Trégor" (Huile sur toile, 54x81), reproduit dans La Bretagne touristique, 1927 (collection privée).

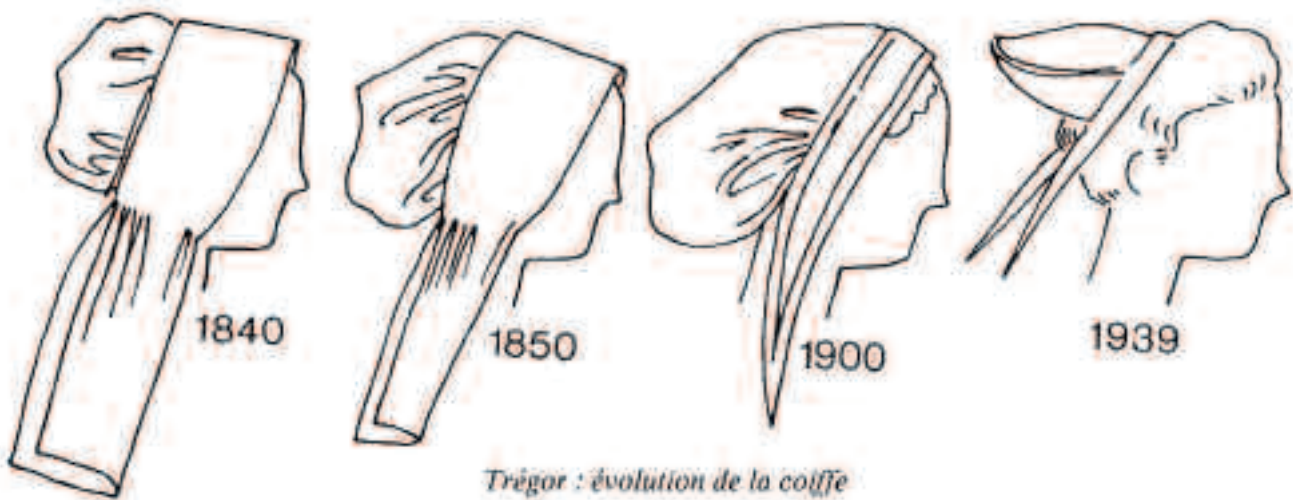
¹⁸ Fortuné de BOIGOBÉY, *Voyage en Bretagne*, 1839, Ouest-France, Rennes, 2001, p.266.

¹⁹ Denise DELOUCHE, *Les peintres et le paysan breton*, Baillé, URSA- Le Chasse-Marée, 1988, p.48.

²⁰ N'oublions pas que Lalaisse est Lorrain. Jean Cuisenier, Denise Delouche, Simone Lossignol, *François-Hippolyte Lalaisse, Un carnet de croquis et son devenir*, Rennes, Ouest-France, 1985, p.172.

²¹ Cité par Patrick LE GUIRRIEC, op. cit., p. 19 .Lettre à J.-M. de Penguern, 4 juillet 1846. Cité dans Yves Le Berre, Jean Le Du, Fanch Morvannou, *Prosper Proux 1811-1873, Cahiers de Bretagne Occidentale*, n°4, CRBC-ICB, 1984, p. 184. Prosper Proux se considérait comme un Cornouaillais et non comme un Guerlesquinais. Né à Poullaouen le 20 octobre 1811 où son père, Simon Proux, était contrôleur des mines. Le 20 septembre 1810, à Guerlesquin, il épouse Marie-Reine-Mathurine-Joseph du Parc de Kerret. Le 4 février 1840, Prosper Proux, percepteur, achète l'ancien presbytère de Guerlesquin où il s'installe avec sa femme, Marie-Perrine-Zoé Longuer-Kermenguy, épousée à Morlaix, le 18 septembre 1838.

²² R.-Y. CRESTON, op. cit., p.60.



De la coiffe trégorroise à la toukenn, en un siècle, selon R.Y. Creston.

La "tougenn", vue par les historiens et les ethnologues

Selon la classification de R.-Y. Creston, les coiffes bretonnes "appartiennent à deux classes sociales différentes : celle des paysannes et celle des artisanes, ayant toutes deux une origine commune"²². Les coiffes paysannes sont au nombre de cinquante-cinq et la toukenn du Trégor en fait partie.

Au milieu du XIX^e siècle, la coiffe de Morlaix (Léon), la queue-de-langouste, est peu à peu détrônée par la toukenn, notamment à Sainte-Sève et Ploujean, et "vers 1840, le fond tombant de la coiffe de Morlaix est identique à celui de la coiffe toukenn de Bolazec, à ceux des coiffes trégorroises de Lanmeur, de Lannion, aux dichoukenn de Gouesnou, de Plouédern et de la campagne de Landivisiau."

R.-Y. Creston en conclut que "toutes ces coiffes appartiennent à un même type, à un même système vestimentaire, et permettent de penser qu'aux environs de 1810-1820, ce genre unique de coiffure s'étendait à tout le Léon central et au Trégor. [...] La fragmentation de cette mode en plusieurs types différents est sans doute très récente : elle ne remonte certainement pas au-delà de 1830-1840. Seule, la ville de Morlaix a conservé le type primitif à peu près pur. Celui-ci, évidemment, s'est affiné en ville alors que, dans les campagnes trégorroises des environs immédiats de Morlaix, il gardait son allure quelque peu lourde avec son vaste fond en forme de poche, la poch plat, et gagnait peu à peu vers l'Est pour, en définitive, occuper tout le territoire du Trégor et pousser des infiltrations au-delà des monts d'Arrée, en Cornouaille du Nord."²³

Il n'est pas étonnant alors que l'on puisse dire qu'aucune autre "Province" de Basse-Bretagne n'offre une unité ethnographique aussi complète que le Trégor. Selon R.-Y. Creston, "153 communes portent la mode du Trégor"²⁴.

L'influence de la mode trégorroise en Cornouaille du Nord est une conquête de l'influence de Guingamp sur celle de Carhaix, influence sans doute ancienne.

"Primitivement, la coiffe du Trégor n'était pas l'actuelle toukenn", ajoute R.-Y. Creston, mais une coiffe à barbes pendantes, dont on ne retrouve que de rares exemplaires vers l'Est, à Plouagat et Chatelaudren, à Plélo, en Penthievre".

"Durant ce temps, à l'extrême-ouest du territoire trégorrois, en 1830, les coiffes ont toujours leurs bords parallèles et relevés, le fond s'affaisse pour former une sorte de poche tombante. [...] Mais en 1839, dans la même région, la coiffe a subi une évolution extrêmement rapide, si les barbes sont pendantes et tronquées, le fond s'est complètement affaissé et forme une poche tombante, une sorte de large sac, le poch plat. C'est la mode léonarde de Landivisiau et de Morlaix qui exerce son influence et qui pénètre ainsi le Trégor par Lanmeur et Bolazec".

En 1850, elle est parvenue à Lannion sous la forme quasi définitive de la toukenn ; en 1870, elle a conquis tout le territoire trégorrois et sa caractérisation absolue est accomplie. Elle est devenue le symbole de la "Province du Trégor".

C'est sans doute à partir de cette époque qu'elle se répand au Sud en territoire cornouaillais. Mais ici, ce sont plus les influences économiques créées par la route de Carhaix à Guingamp (qui passe par Guerlesquin...) et par le centre commercial qu'est cette ville dont l'attraction se fait plus nettement sentir dans la région de Callac que celle de Carhaix, qui sont les causes de l'adoption de la toukenn.²⁵

A Morlaix, lieu de contacts économiques et donc de diffusion des influences culturelles, les modes du Léon et du Trégor se rencontrent.



Paysannes du Trégor un jour de foire à Guerlesquin, avant la Première Guerre mondiale (1907).

²² R.-Y. CRESTON, op. cit., p.60.

²³ Ibid., p. 186.

²⁴ Ibid., p. 203.

²⁵ Ibid., p. 201.



Mariage double à Guerlesquin le 20 octobre 1907 : Pauline Caroline Le Jeune (1880-1960) épouse Jean-Marie Croq (1884-1960), Françoise Le Jeune (1885-1958) épouse Charles Gomet (°Escamp). Les deux mariées portent une cornette avec un tablier court brodé garni de deux petites poches (1). Le costume traditionnel de la mariée (gauche) est égayé par un jabot de dentelle blanche et l'on peut voir, au premier rang, trois femmes portant des châles-tapis de couleur.



Mariage de Benoît Prigent et Carolinevers 1900 à Plougras (22)

La "toukenn", révélatrice d'une identité forte

La toukenn, écrit Jean-Pierre Gonidec, est "une gracieuse coiffe, très légère. Le fond est à peine posé sur la tête, il s'en dégage nettement, et les cheveux sagement rangés laissent deviner de charmantes tresses²⁶. Ce fond en tulle sans broderie est comme suspendu. S'élargissant vers son extrémité, il est assemblé en deux avec une couture horizontale qui aide à son maintien. La visagière, très étroite, est prolongée par deux ailes longues d'une douzaine de centimètres, qui s'amenuisent et se terminent en fines pointes.²⁷"



Les Trégorrois disposent donc de très peu de moyens pour singulariser leur costume et leur coiffe au point que l'on puisse faire des différences entre deux paroisses voisines.

Marie-Louise Péron
(°13/04/1855 à Plounérin,
+1940 à Guerlesquin),
x René Jean Le

²⁶ Pour porter la coiffe, il valait mieux avoir des cheveux longs mais, de là, à ce qu'ils soient "en tresses" ne semble pas être une généralité dans le Trégor.

²⁷ Jean-Pierre GONIDEC, Coiffes et costumes des Bretons, Spezet, Coop Breizh, 2005, p.78.



Herveline Couillec (12 ans), le 3 mars 1932, fille d'un riche marchand de tissu de Guerlesquin – et, probablement, l'une de ses cousines – portant deux variantes d'un même costume et d'une même coiffe, la toukenn. Le premier costume ne comporte aucune dentelle alors que le second, y compris la coiffe, est tout en dentelle...



Marie-Anne Thomas de Botland (1908-1984), portant une cornette le jour de son mariage. Née à Plougonver en 1908 où elle résidait, on peut admirer la couronne de cheveux qui encadre son visage.

surtout la richesse des broderies des châles et des tabliers du costume féminin permettent de distinguer les membres des différentes classes sociales³⁰.

On ne porte certes pas le même vêtement, ou on le porte différemment, si l'on est une jeune fille ou une femme mariée (cette dernière dissimule davantage ses cheveux).

Autrefois, dans le Trégor, les femmes portaient, pour les cérémonies, une toilette sombre qu'égayait un jabot de dentelle blanche. La coiffe était alors la cornette qui fuyait très en arrière²⁸.

L'avant de la coiffe était plié comme pour s'accrocher et empêcher l'arrière de tomber. Les jeunes filles portaient cette cornette avec un costume entièrement blanc. Pour l'habit traditionnel, la coiffe signaient l'entrée de la jeune fille dans le clan des femmes. [...] Et bien que le costume fût unique dans un espace géographique réduit, on jugeait bon d'affiner les marques de distinction. Les jeunes filles ne portaient pas la coiffe comme les femmes mariées.²⁹

Selon Patrick Le Guirriec, "Les différences les plus importantes ne servent pas à distinguer entre les populations des diverses communes, mais entre les classes sociales. [...] En effet, la qualité du tissu et



Le dimanche, le costume est semblable à celui de tous les jours mais plus soigné et, pour le deuil, les femmes portent aux enterrements la longue cape de drap noir, fermée au col et agrémentée d'une large capuche. (photo à gauche)

Pourtant, pendant près d'un siècle, d'une commune à l'autre du Trégor, un seul détail, comme la pose de la coiffe et la longueur de ailes ont servi à distinguer, pour l'œil averti, les femmes de Guerlesquin de celles de Belle-Isle-en-Terre ou de Plounérin, celles de Plougonver de celles de Guingamp, etc.

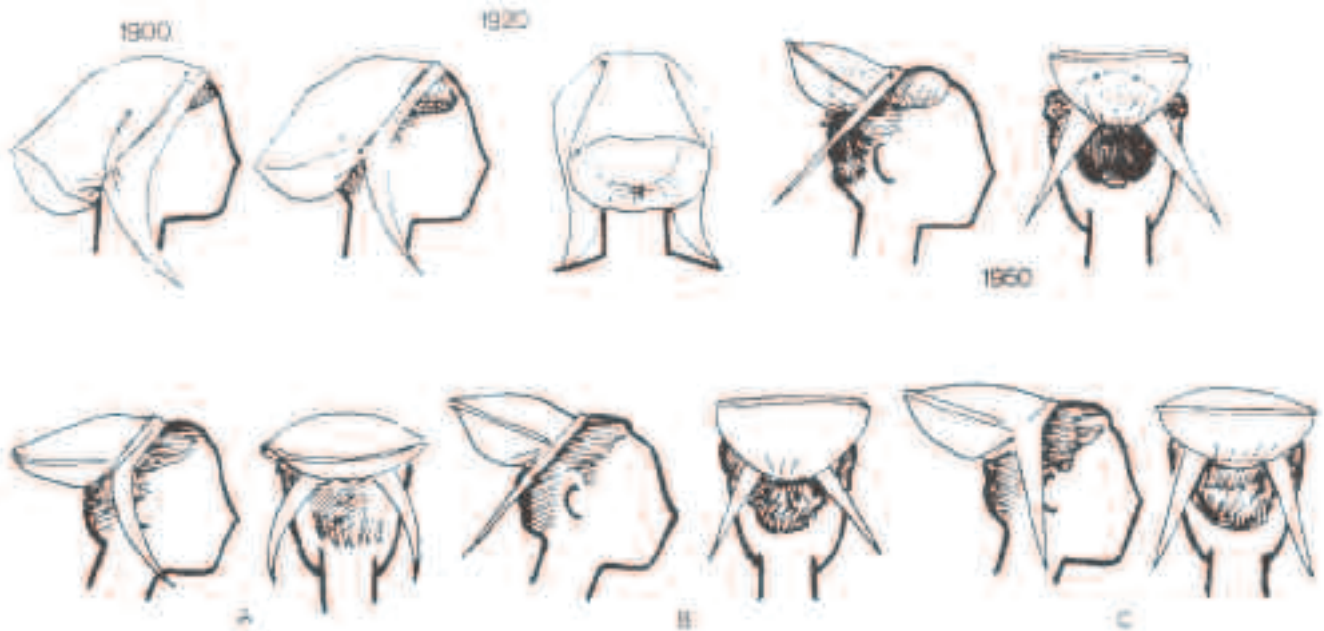
Les coiffes sont portées en avant ou en arrière, les cheveux sont soit tous tirés en arrière, soit divisés en deux. Ainsi, à Plougonver, les femmes enroulent une première partie des cheveux sur eux-mêmes pour former une espèce de "banane" qui encadre le visage, tandis qu'elles forment, avec les cheveux restants, le chignon ; la partie haute de la coiffe vient alors s'intercaler entre les deux.

Plus visible, cet autre détail, l'orientation des ailes qui suffisait à exprimer les rivalités des communes, à différencier celles du Petit Trégor finistérien du Trégor costarmoricaïn. "Le sens des ailes indique

²⁸ Marie-Armelle BARBIER "Vêtement, corps, quotidien", *Du Folklore à l'ethnologie en Bretagne*, 1er colloque d'ethnologie bretonne, Riec-Sur-Belon, 27-29 octobre 1988, Brasparts, Beltan/ICB/UBO/CRBC, 1989, p.15.

²⁹ Ibid.

³⁰ P. Le GUIRRIEC, op. cit., p.20.



Variante de la toukenn de 1900 à 1950. Toukenn portée à Lannion (A), à Paimpol (B), à Tréguier (C). * Dessins de René Yves Creston.

la provenance géographique de la femme qui arbore la toukenn", écrit J.-P. Gonidec. "À Tréguier, elles restent dans l'axe des épaules grâce à une légère pliure. Aux alentours de Paimpol, ces ailes sont dans le prolongement de la visagère et fuient au-dessus de la nuque. Cependant, dans la mode de Lannion, les ailes s'arrondissent légèrement et ramènent leurs pointes vers l'avant"³¹.

La taille des coiffes peut aussi varier, précise encore P. Le Guirriec, "les coiffes portées dans les communes situées au nord de la route Paris-Brest sont plus grandes que celles portées au sud de cette route."³²

Ainsi, le texte de l'Annuaire statistique du département du Finistère datant de 1804 aurait-il pu encore s'appliquer aux Trégorroises un siècle plus tard : "Les habitants des campagnes [...] sont aujourd'hui habillés comme ils l'étaient il y a mille ans, et ils tiennent singulièrement à la forme et à la couleur de leurs vêtements qui varient, ainsi que leurs usages, presque d'une commune à l'autre. Lorsqu'on rencontre à la ville un cultivateur, homme ou femme, on peut dire, à la seule inspection de son ajustement, de quelle commune il est"³³.



Costume traditionnel porté avant 1930 par Henriette Le Jeune (*24.08.1891 Guerlesquin, +10.05.1960 Plounérin).

Le XX^e siècle ou l'abandon d'une identité

À partir de 1930, le costume traditionnel va se modifier profondément, car il va s'apparenter à celui des vieilles femmes et devenir le costume du troisième âge.

Les jeunes femmes nées dans la première décennie du XX^e

siècle ne porteront déjà plus le costume de leur mère. À Guerlesquin, écrit P. Le Guirriec :

"Le costume traditionnel a disparu rapidement, et cette femme se rappelle l'inauguration du monument de Prosper Proux, en 1919, où était réuni tout ce que la Bretagne comptait de personnalités militantes, artistiques et littéraires : "Ce jour-là, on avait été déguisées, habillées en Bretonnes." Le port du costume trégorrois avait déjà pratiquement disparu de la ville, et c'est vêtues de costumes cornouaillais, qu'elles n'avaient jamais portés et qu'elles considéraient comme un déguisement, que les jeunes filles participèrent à la fête".³⁴ Les reconnaissez-vous sur la photo en page suivante ?

En tant que vêtement de travail, le costume trégorrois ne deviendra jamais un costume de représentation comme le costume bigouden ou celui de Pont-Aven...

Dans la campagne trégorroise, le port de la coiffe subsiste encore mais on assiste, de plus en plus, à des compromis. Les femmes portent la coiffe locale mais avec robe et manteau ; elles se font couper les cheveux et font ressortir, sous le tulle, les crans de leurs indéfrisables. Souvent même, elles se crêpent les cheveux pour leur donner le volume coutumier des cheveux de la génération précédente, comme on peut le voir sur cette photo (page suivante) représentant des jeunes femmes de la campagne venues aider un jour de noces. [18

"Certaines, écrit Anne Guillou, saisissent l'occasion d'un mariage en ville pour sauter le pas, remiser coiffe et tablier et affronter l'indéfrisable."³⁵

³¹ J.-P. GONIDEC, op. cit., p. 79.

³² P. Le GUIRRIEC, op. cit., p.20.

³³ Texte tiré de L'Annuaire statistique du département du Finistère pour l'an XII de la République (1804), cité par Y.LE GALLO, "D'une civilisation à l'autre, le costume en Basse Bretagne", *ArMen*, n° 21, p.18.

³⁴ P. LE GUIRRIEC, op. cit., p.19.



Guerlesquinais déguisés en "bretons" lors d'une kermesse (vers 1930) parmi lesquels on reconnaît en haut à gauche : 'Fifine' Marrec ; dans la 2e rangée, Mimie Canivet (°Riec-sur-Belon), Yvette Nicol, Germaine Conan, Yvonne Alain, Lucienne Croq ; et parmi les enfants : Jean Nicol, Claude Tilly, Anyonne Guillou, Monique Nicol, Jeanne et Thérèse Salaün, Françoise Guillou, Marie-Thérèse et Bernard Tilly, Annick Stum, Yves Magalon... Avez-vous reconnu ceux que nous n'avons pu identifier ?

Groupe de serveurs lors d'un repas de mariage.

Il ne reste plus du costume traditionnel que la coiffe portée sur des cheveux frisés... (1950).



Pour d'autres, c'est le travail en ville, incompatible avec le port de la coiffe, qui aboutit à l'abandon de celle-ci, comme en témoigne Jeannette Le Bohec, à propos de sa mère, native de Plounérin :

"Étrangère, elle l'est réellement l'année où, nous ayant quittés en juin en chignon et en coiffe, elle nous revient en septembre avec une "indéfrisable et un chapeau qu'elle cache honteusement jusqu'au prochain dimanche. Mamm-goz comprend pourtant bien la raison de son sacrifice. Elle sait que sa fille, après une harassante journée, se couche à une heure du matin et doit se lever cinq heures plus tard. Elle sait aussi qu'une Bretonne, portant chignon, ne peut se présenter aux clients sans sa coiffe. Donc, pour retrancher du temps de la toilette matinale, la trop longue mise en place de cette coiffe, il ne restait plus qu'à se faire couper et friser les cheveux. Mais,

maman secrète sa propre honte de se sentir dépouillée et comme nue devant les siens, sans son gros chignon et sans ce tulle qui se dressait sur sa tête depuis sa quinzième année".³⁶

Dans les années 1930, sur les photographies de mariage, l'homme est habillé à la française tandis que la jeune mariée rurale porte encore l'habit traditionnel : "le groupe social estime que la femme, future mère, est encore la gardienne des valeurs ancestrales"...

Après la Seconde Guerre mondiale, les agriculteurs ont engagé le processus de modernisation de leurs exploitations, et leur façon de vivre en est transformée. La modernité s'installe dans le logement, le loisir et les vêtements féminins, trop encombrants pour les travaux d'une civilisation machiniste.

³⁶ Jeannette LE BOHEC, *Les Patates au lard*, éditions du Liogan, Brest, 2005, p.192.



À partir de 1950, "le débarquement annuel des "Parisiens", dont beaucoup sont d'ailleurs des Bretons de souche, [...] plus "parisiens" que nature et qui affichent la superbe du citadin venu de la ville-lumière qui se prend pour capitale du monde et expriment en conséquence leur mépris le plus grossier à l'égard des 'ploucs' restés au pays, faute de pouvoir en sortir³⁷", accélère encore – si besoin était – la disparition de la coiffe. "Seules des personnes âgées, souvent encouragées par leur entourage, conservent partie ou totalité de la parure³⁸", comme l'écrit Anne Guillou et comme en témoigne la photo de ces vingt dernières Guerlesquinoises en coiffe – de la ville et de la campagne – datée de 1960.

Dès la décennie suivante, les coiffes avaient disparu du paysage et, avec elles, les savoir-faire anciens (repassage, amidonnage) en même temps que certains métiers, comme celui de sabotier.

Dans les années 1970, le costume breton n'avait certes pas le caractère sacré et la valeur emblématique qu'on lui attribue aujourd'hui.

C'était une "expression identitaire particulière construite autour d'un sentiment d'appartenance à un groupe de population localement délimité. [...] "Vêtement" et "identité" sont donc deux termes qui peuvent être légitimement associés, à tel point que l'on assimile parfois le vêtement à une véritable carte d'identité. Aujourd'hui, le signe vestimentaire est moins visible et surtout moins lisible que par le passé".³⁹

L'image du costume peut être utilisée à des fins purement économiques et commerciales comme c'est le cas du costume bigouden mais il reste, avant tout, le reflet d'un patrimoine et d'une identité bien affirmée, symbole de la Bretagne tout entière.

P.S. Si vous avez reconnu certains visages sur les photos, merci de nous donner leurs noms.

**Marie-Noëlle FUSTEC-CROQ, CGF n° 6395.
mnfustec@gmail.com**



*Monument aux morts
de Plourin-les-Morlaix*

Photo Jean François Pellan

³⁷ Francis FAVEREAU, *Bretagne contemporaine. Culture – Langue – Identité, Morlaix, Skol Vreizh, 2005, p.77.*

³⁸ Anne GUILLOU, *op. cit.*, p. 164.

³⁹ Rozenn LAYEC, *op. cit.*, p. 147-148.

